

Les Goumiers

De nombreux Marocains se sont battus en France et en Belgique contre l'envahisseur allemand durant les deux Guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945). Dénommés « Goumiers », ces soldats marocains appartenaient à des unités d'infanterie légère (goums). On les reconnaît au tissage de leur costume à bandes verticales. Entraînés et encadrés par l'armée française au Maroc, ils s'illustrent particulièrement sur les champs de bataille d'Europe lors de la Seconde Guerre mondiale, notamment à la bataille de Gembloux, le 14 mai 1940 au matin, première victoire tactique de l'armée française contre l'envahisseur. 2400 goumiers y seront tués. En tout, 15 000 Marocains sont morts pour libérer l'Europe de l'occupation nazie.

La bataille du Charbon

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe devait se reconstruire et relancer son économie. La demande en charbon était énorme pour faire fonctionner les industries, notamment en Belgique où la demande était forte dans la métallurgie, le ciment, le textile... Et où la concurrence économique se faisait rude avec les pays voisins.

En 1946, un protocole d'échange prévoyait l'envoi de 50 000 ouvriers italiens. Ils constituaient 30% des mineurs en 1956, à la veille de l'incendie du Bois du Cazier à Marcinelle, une catastrophe qui fit 262 victimes, dont 136 Italiens. Ce drame survint après plusieurs autres incidents dans les mines. Ce fut le choc de trop pour l'Italie. Le pays refusa tout nouvel envoi de ses jeunes dans nos mines et rompit l'accord d'échange avec la Belgique.

L'industrie minière regroupée au sein de la Fédéchar dut alors se tourner vers d'autres « sources » de main-d'œuvre, et signa des accords avec l'Espagne, le Portugal, la Grèce... Puis le Maroc et la Turquie. Progressivement, les charbonnages belges accueillirent de plus en plus d'ouvriers marocains, bien avant la signature d'une convention en 1964.

Des marocains pour travailler... et repeupler

La convention bilatérale signée en février 1964 entre le Maroc et la Belgique pour l'envoi de travailleurs (d'abord uniquement dans les mines) formalisa la présence de nombreux Marocains pour reconstruire l'économie belge.

En 1963, un rapport du professeur Alfred Sauvy, célèbre économiste et démographe, recommandait au Conseil économique wallon de « fixer » les immigrés, des hommes jeunes et souvent célibataires et d'encourager le regroupement familial en accueillant couples, femmes et enfants marocains en Belgique... Il fallait repeupler pour rééquilibrer la pyramide des âges dans un pays vieillissant. Dès les années 60, plusieurs mesures ont été prises dans ce sens, comme la possibilité de regroupement familial après trois mois de travail.